

La famille MACRESSE

Bernadette et Philippe Rossignol

Cet article avait été rédigé à l'origine pour une diffusion uniquement familiale, dans la suite de nos bulletins « Ancêtres antillais » (1977-1982) consacrés à la famille Barzilay et à son ascendance, ce qui explique, d'une part, les précisions historiques données et, d'autre part, l'aspect personnel de certaines phrases.

Il était beaucoup trop important pour le mettre en ligne d'un seul bloc. Nous l'avons donc découpé en 3 parties et voici d'abord le sommaire de l'ensemble.

Sommaire

La famille MACRESSE 1/3 : Pays de Bray en Normandie, Saint-Domingue

Saint Domingue

En Normandie

Le mariage à Neufchâtel en Bray

Les MAQUEREL et les TROUSSÉ, de Smermesnil à Neufchâtel

Les DUBOT et les NORMAND à Neufchâtel

La famille MACRESSE 2/3 : De Saint Domingue à la Guadeloupe

Rozelly

Première génération en Guadeloupe

Deuxième génération

Les îlets

Les drames successifs

L'îlet à Chantreau

L'abolition de l'esclavage en 1848

La maison à Pointe à Pitre

Les difficultés financières

La Société du Crédit Foncier Colonial (CFC). L'incendie de 1871

Les veuves Macresse

Troisième et dernière génération

Emprunt au CFC

« P. Baucage, E. Macresse et Cie »

La mort d'Eugène Macresse

Habitation La Trinité

Man-Ninie, Mme veuve Macresse, 40 ans en Guadeloupe

Les catastrophes successives à Pointe à Pitre

Comment gagner sa vie et élever ses enfants

Le départ pour Dakar

François Amédée Macresse (1.9) x 1870 Marie Elvina Monchéry Paul

Les ponts coupés

Annexe 1 : Inventaire après le décès de Mr Macresse

La famille MACRESSE 3/3 : de la Guadeloupe au Sénégal

Enfants d'Eugène Macresse (1.6) et Eugénie Latour Dubar

Le gynécée à Dakar

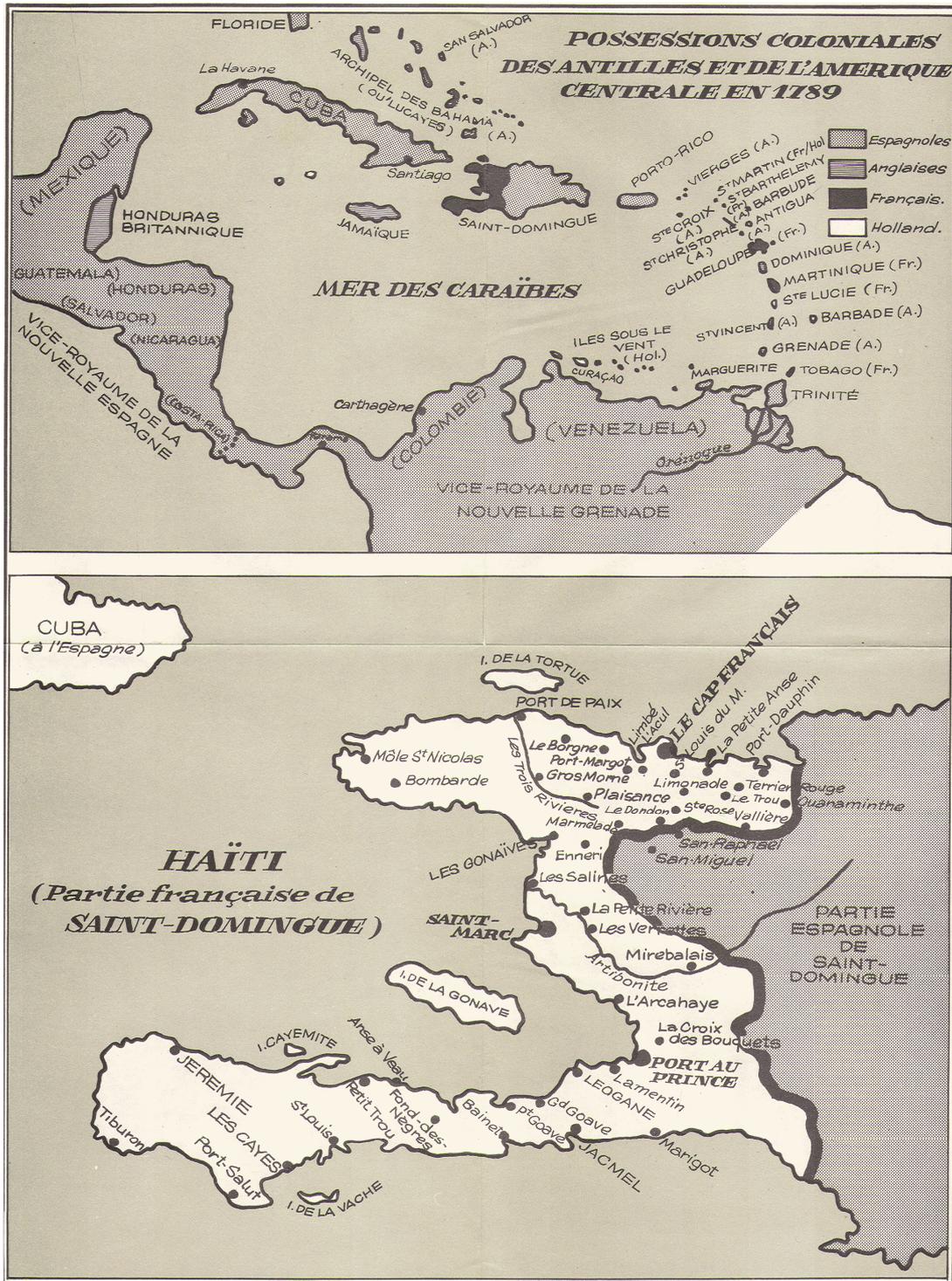
Annexe 2 : « Ma bonne Aline » ou « Mabo Aline », décédée à Dakar

Première partie : Pays de Bray en Normandie, Saint-Domingue

Saint-Domingue

La tradition familiale rapporte que le premier du nom connu venait de Saint-Domingue et avait été recueilli enfant, après le massacre des Blancs et l'assassinat de ses parents, sur le port du Cap Français, par un capitaine américain qui connaissait sa famille et l'avait déposé en Guadeloupe.

Nos recherches confirment jusqu'à présent en grande partie cette tradition. Mais, avant de les présenter, il nous faut dire quelques mots de Saint-Domingue, aujourd'hui Haïti, et sur le Cap.



La « partie française de Saint-Domingue » était, au XVIII^e siècle, la plus grande et la plus riche des îles à sucre des Antilles, et pas seulement des Antilles françaises. C'est la partie occidentale de la grande île, la première colonisée par les Espagnols sous le nom d'Hispaniola et connue plus tard sous le nom de sa capitale, Santo Domingo, partie occidentale abandonnée par les Espagnols, établis surtout dans la partie orientale, et gagnée peu à peu par les Français. La partie orientale est devenue la République dominicaine, appelée aujourd'hui aussi en espagnol Santo Domingo et en français... Saint-Domingue, grande destination touristique !

Quand nous parlons ici de Saint-Domingue, il s'agit donc bien de la « partie française de Saint-Domingue ».

Elle était si grande qu'elle était divisée en trois parties administrativement différenciées, la « Partie du Nord », dont la ville principale était le Cap, dite aussi le Cap Français, aujourd'hui Cap-Haïtien, la « Partie de l'Ouest », autour du Port-au-Prince, et la « Partie du Sud », dont le chef-lieu était Les Cayes, dite aussi Cayes Saint-Louis.

A la fin du XVIII^e siècle, Moreau de Saint-Méry, l'auteur de la « Description de la partie française de Saint-Domingue », qui est « le » livre de référence, estimait sa population à « environ 520 000 individus, divisés en 40 000 blancs, 28 000 affranchis ou descendants d'affranchis, et 452 000 esclaves. Ce qui offre la proportion suivante : 11 esclaves 3/10^e pour 1 blanc ; 10 blancs pour 7 affranchis et 16 esclaves pour 1 affranchi. »

La Partie du Nord était la plus riche, avec d'immenses habitations sucrières aux nombreux esclaves, le plus souvent dirigées par des « géreurs » et dont les propriétaires vivaient largement de leurs revenus en France.



Le Cap était le « Petit Paris » des Antilles. Ses rues se coupaient à angle droit. Elles étaient 37 de l'est à l'ouest et 19 du nord au sud, délimitant 260 îlets ou carrés, chacun divisé en quatre emplacements, donc environ 1 000 emplacements, le reste étant des îlets

entiers ou des établissements publics. Peu de rues étaient pavées, ou seulement le centre pour former un ruisseau d'écoulement. La majorité des maisons était en maçonnerie, en rez-de-chaussée seulement ou à un étage. Elles étaient bâties avec des pierres tirées des mornes (collines) ou apportées de France comme lest quand les bateaux venaient à vide ou peu chargés, couvertes en ardoises d'Anjou ou tuiles de Normandie. Presque toutes avaient la même distribution : chambres de 15 à 18 pieds carrés, à plafond élevé, ayant sur la rue une porte entre deux fenêtres, avec jalousies pour diminuer la luminosité et créer des courants d'air, et même disposition sur cour avec une galerie. Le long des murs de la cour, des appentis divisés en petites pièces pour cuisine, office, logement des esclaves domestiques.

Dans cette grande ville il y avait des promenades, des bains publics, plusieurs marchés, et bien sûr, les magasins du roi, la Chambre de Commerce, le Conseil supérieur, l'hôpital des religieux de la Charité et les hospices de la Providence des femmes, de la Providence des hommes et de la Providence des gens de couleur libres, l'église Notre-Dame de l'Assomption, le logement du Préfet apostolique, le Cercle des Philadelphes, le théâtre, le Gouvernement, la Sénéchaussée, l'Amirauté, la prison, les casernes, le couvent des religieuses avec école des filles, etc. : une grande ville, répétons-le !

Les registres des notaires et ceux des embarquements

Dans l'acte et le contrat de son mariage, le 2 juin 1823 à Pointe à Pitre (chez M^e Waldemar Vincent), Denis Pierre Eugène MACRESSE dit être natif du Cap Français, âgé de 35 ans et fils de Pierre MACRESSE et Joséphine Elizabeth HUBO, tous deux décédés. Il est propriétaire et « artiste tourneur ».

Les registres paroissiaux et les minutes des notaires du Nord de Saint-Domingue ont en grande partie disparu dans les troubles. Les Domingoïses de cette Partie n'avaient pas, hélas, obéi à l'édit du roi de 1763 qui demandait d'établir dorénavant une copie des registres paroissiaux pour l'envoyer à Versailles ; ils ne l'ont fait qu'à partir de l'édit de 1776, qui répétait cette obligation, mais demandait aussi de recopier les registres antérieurs et d'envoyer cette copie, ce qu'ils ont négligé de faire. Aussi la grande majorité des registres paroissiaux du Nord conservés ne couvre-t-elle qu'une dizaine d'années, à peu près de 1777 à 1787. On ne trouve dans celui du Cap aucun acte au nom de Macresse (et variantes orthographiques) : Pierre a dû être baptisé juste après, en 1788 !

Dans le notariat (recherche exhaustive à toutes les orthographes possibles dans les tables de toute l'île), nous avons seulement trouvé deux actes, chez M^e Frigola aux Gonaïves (Partie de l'Ouest), dont nous ne pouvions dire s'ils concernaient ou non Pierre Macresse père :

- le 1^{er} février 1781, Étienne Théophile Archer, habitant des Gonaïves, vend au sieur Pierre MACRÈS, tailleur d'habits au bourg, la moitié d'un emplacement au bourg, de 90 pas sur 120, et la moitié des bâtiments y construits soit une maison de 60 pas de long sur 20 de large comprenant trois chambres et deux galeries, le tout pour 5 .000 livres qu'il certifie avoir reçues.
- Le 10 mars 1788, Bertrand Bouix, habitant de la Grande Rivière des Gonaïves, vend au sieur Pierre MAQUERELLE, marchand tailleur d'habits, 5 carreaux de terre à la Grande Rivière, pour 1.300 livres.

Dans les deux cas il s'agit de copies collationnées et non des originaux et les signatures (recopiées donc) sont Macrès et Maquerele, mais il s'agit bien apparemment de la même personne.

Bien entendu, nous avons cherché, mais en vain, un acte à ces noms dans le registre paroissial des Gonaïves, qui va de 1728 à 1790.

Nous avons un temps suivi la piste de François MACRELLE, soldat d'artillerie du Cap, fils de François et Marianne MORTAIRE, natif de « Grande de Vettes en Normandie, diocèse de Rouen » [Les Grandes Ventes en Seine Maritime, à 20 km au sud-est de Dieppe ?], qui épouse au Port de Paix (Partie du Nord, à l'ouest du Cap) le 14 août 1754 Perine de VINOT, native de Nantes, paroisse Saint-Nicolas, fille de Jacques et Marie CARINOT et veuve de Pierre CHEVALIER.

Une dizaine d'années après ce mariage, le 23 juin 1763, débarquent au Havre, sur le navire Le Normand venant de Saint-Domingue, « MAQUEREL de LA LIME », dame DEVINEAU Perrine, son épouse, et Demoiselle CHEVALIER Marie fille de cette dernière (Colonies F/5b/10).

Le couple repart de Nantes pour le Cap sur La Sophie, le 30 mars 1764 (dépouillements du Centre Généalogique de l'Ouest) : François MAQUEREL, habitant au Cap, 37 ans, de Dieppe, fils de François et Marie Anne MORTUÈRE, et son épouse Perrine DEVINEAU, 41 ans, de Rezé [Loire Atlantique, 44].

Ils ont dû revenir en France car, le 16/08/1766 embarquent au Havre pour le Cap, sur le Stanislas, François MACREL et d^{elle} Marie CHEVALIER. Il s'agit d'une simple liste sans information et ils sont à la suite l'un de l'autre. Pas trace de Perrine Devineau (F/5b/45).

Enfin, le 11 février 1767, arrive au Havre sur La Gracieuse, venant de Saint-Domingue, "dame DUVINEAU Perrine femme du sr CALISSE" (sic, F/5b/10) : tous ces registres de Colonies F/5b sont des copies partielles (en général liste de noms, sans information) en 1823/24 d'originaux et "Calisse" doit être une mauvaise lecture de "Lalime".

Malgré des différences, il s'agit manifestement du même couple, mais il ne semblait pas concerner la famille qui nous intéresse.

En Normandie

Or, par la suite, grâce aux dépouillements par l'association généalogique du Havre d'un fonds concernant les embarquements, nous avons découvert l'inscription le 15 novembre 1783 sur le brigantin La Minerve, parti pour le Cap le 23 novembre 1783 et arrivé au Cap le 26 janvier, de :

- Le Sieur Pierre MAQUEREL, marchand, 43 ans, né à Neufchâtel en Bray [Seine Maritime, 76], fils de feu Jean et Marie TROUSSÉ,
- M^{de} Marie Françoise Geneviève DUBOT, 18 ans, sa femme, aussi native de Neufchâtel en Bray, fille de Jean Baptiste François et Marie Geneviève LE NORMAND.

Depuis nos recherches, ce fonds des désarmements de l'inscription maritime du Havre a été mis en ligne par les Archives départementales de Seine Maritime (6P_13), ce qui nous a permis de préciser ci-dessus les informations données dans le dépouillement par le CGHSM.

Macresse, Macrès, Maquerelle ? Hubo ou Dubot ? Le jeune enfant, tragiquement orphelin, recueilli sur le port du Cap, était-il capable de donner son nom exact, avec la bonne orthographe ? Adulte, il signe d'une écriture maladroite. Celui qui l'a recueilli et déposé en Guadeloupe, s'il était vraiment américain, a-t-il prononcé ou écrit le patronyme à sa façon, le connaissant seulement oralement ? L'enfant connaissait-il les prénoms et le nom réels de sa mère, qu'il appelait simplement "Maman" ?

Nous n'avions pas trouvé le mariage de ses parents dans le dépouillement des registres de mariage fait par l'association généalogique locale, du Pays de Bray. Etant donné la différence d'âge et la jeunesse de l'épouse, on pouvait supposer que, comme

c'est souvent le cas aux Antilles, Pierre était revenu « au pays » pour y chercher femme. Par ces mêmes dépouillements, nous savions qu'elle, au moins, était bien de la commune indiquée et que son patronyme était exact puisque le mariage d'une de ses sœurs a été relevé : le 27 avril 1789 Marianne Thérèse DUBOT, fille de Jean Baptiste François et Marie Geneviève NORMAND, épouse François JOLY.

Nous sommes donc enfin allés, en juillet 2005, pendant un jour et demi, faire des recherches aux archives départementales à Rouen dans les registres et le notariat de Neufchâtel en Bray, « centre agricole important réputé pour ses fromages », dit le Guide Bleu, à 45 km au nord-est de Rouen et 35 de Dieppe, recherches qui confirment que nos ancêtres "MACRESSE" étaient bien normands... mais s'appelaient MAQUEREL[LE] !

Cela nous amuse d'autant plus que, d'après les récits familiaux, un jour que, à Dakar, au début du XXe siècle, Man-Gaby (Gabrielle Macresse) et son mari (Gaston Barzilay) étaient invités à une réception officielle à laquelle ils s'étaient rendus accompagnés de leur sœur et belle-sœur Nainaine (Adrienne Macresse), l'aboyeur, qui les annonçait, ayant mal déchiffré le nom, avait dit d'une voix forte : « Monsieur et Madame Barzilay et Mademoiselle Macrelle ». Un siècle après, nous savons que c'est lui qui, sans le savoir, avait raison...

Le mariage à Neufchâtel en Bray

Nous avons commencé par rechercher dans les registres paroissiaux de Neufchâtel (prononcer Neufchâtel et non Neuchatel) le mariage de la sœur, relevé par l'association du pays de Bray... et nous avons découvert qu'il n'y avait pas une mais quatre paroisses dans cette ville (sans compter deux couvents) : Notre-Dame, Saint-Jacques, Saint-Pierre et Saint-Vincent de Nogens.



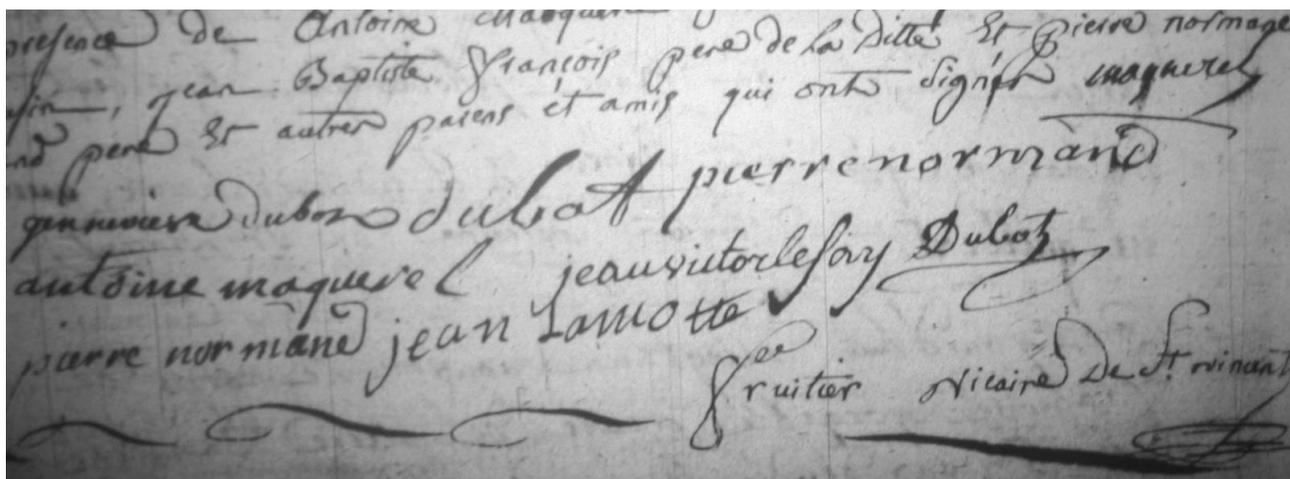
Saint Pierre est la plus ancienne église, du IXe siècle. Il n'en reste que des vestiges, à l'ouest de la ville, vers Quiévremont. L'église Notre Dame, la seule conservée, date du XIIe siècle, comme l'église Saint Jacques, au nord-est de celle-ci, elle aussi disparue. Saint Vincent « hors les murs », au nord, est la paroisse de l'ancienne commune de Nogent rattachée à Neufchâtel au Moyen-âge. Des anciennes églises disparues il ne reste que des noms de rue.

C'est à Saint-Pierre qu'a été célébré, le 27 avril 1789, le mariage de François Joly, « blancheure » de peaux de moutons (parrain juste avant le mariage il était dit « taillandier »), avec Marianne Thérèse Dubot, fille mineure de feu Jean Baptiste François Dubot, maître boulanger, et Marie Geneviève Normand, de la paroisse de Saint-Vincent de Nogent.

La piste était trouvée et c'est bien dans cette dernière paroisse (dont le dépouillement n'avait donc pas été fait) que, le 24 septembre 1783, se marient, après publication d'un ban dans la paroisse et dans celle de Saint-Lô de Rouen, dispense des deux autres, dispense de domicile obtenue le 20 par « Pierre Macré » (sic) et fiançailles la veille :

- Pierre Maquerel, fils majeur de défunt Jean, de son vivant aubergiste, et défunte Marie Troussé, de droit de la paroisse Notre Dame de Neufchâtel et de fait de cette paroisse,
- Marie Françoise Geneviève Dubot (elle signe Geneviève), fille mineure de Jean Baptiste François, boulanger, et Marie Geneviève Normand, de cette paroisse

Assistent au mariage Antoine Maquerel, frère dudit, Jean Victor Le Fay, cousin, Jean Baptiste François Dubot, père de ladite, Pierre Normand, grand-père. Tous signent, ainsi que Jean Lamotte.



Pourquoi Saint-Lô de Rouen ? Peut-être parce que c'est la paroisse qui accordait les dispenses de domicile pour le diocèse ? L'acte de mariage n'explique pas la raison de cette dispense. La rapidité du mariage (dispense de deux bans, fiançailles la veille) s'explique par la nécessité de rejoindre vite Le Havre pour prendre le premier bateau en partance pour Saint-Domingue.

En effet, une nouvelle recherche dans les registres des Passagers des Colonies (F/5b) nous a fait découvrir, le 8 novembre 1783, moins d'un mois et demi après le mariage, sur la liste des passagers du navire Les deux sœurs, en partance pour Port au Prince, « Maquerel Pierre, marchand, Dubot Marie Françoise Geneviève, femme du sr Maquerel ».

Comme ils sont finalement partis plus tard, le 23 novembre, et sur La Minerve, nous avons supposé que, déjà inscrits sur la liste des passagers pour Port au Prince et ayant appris qu'un autre navire partirait plus tard pour le Cap, lieu de leur destination finale, ils avaient préféré débarquer et prendre le bateau suivant et, peut-être, profiter du délai pour trouver des marchandises à embarquer. Mais le navire Les Deux Sœurs ne figurant pas parmi les bateaux partis du Havre fin 1783, c'est peut-être la simple raison de ce changement.

Ce que l'acte de mariage ne disait pas, nous l'apprenons par le contrat de mariage (heureusement, il n'y a qu'une seule étude de notaire à Neufchâtel et les actes sont bien écrits) :

Le mercredi 24 septembre 1783, le même jour donc que le mariage, en l'étude de Maîtres Jean François Rose et Joseph Marin Manoury, est établi et signé le contrat de mariage entre

- sieur Pierre Maquerel, marchand en détail demeurant ordinairement en la ville du Cap François, isle et coste Saint-Domingue, étant ce jour et depuis environ cinq mois pour

agir à ses affaires audit Neufchâtel, logé chez le sieur Jean Baptiste François Dubôt ci-après nommé, fils premier puisné de Jean Maquerel et Marie Troussé, tous deux décédés audit Neufchâtel, et

- demoiselle Marie Françoise Geneviève Dubôt, fille aînée mineure dudit sieur Jean Baptiste François Dubôt, maître boulanger audit Neufchâtel, y demeurant rue Saint-Pierre paroisse Saint-Vincent de Nogent, et de Marie Geneviève Normand, demeurant avec ses père et mère.

Le témoin du marié est son frère aîné Antoine Maquerel, aubergiste en l'auberge où pend pour enseigne Les trois étoiles, faubourg de la porte de Bas, paroisse de Quiévre-court.

Les témoins de la mariée sont ses père et mère « et autres parents et amis ».

Aux signatures des mariés, du frère du marié, des père et mère de la mariée, s'ajoutent celles de Pierre Normand, Dubot, Pierre Normand, Joseph Normand, Elisabeth Canelle, Louis Pierre Banes, Jean Lamotte, Le Blond, François Lefèvre.

Les époux seront communs en biens « suivant la coutume et loix usités en ladite ville du Cap Français auquel dit lieu le sieur futur époux entend y faire son retour et y continuer son domicile avec ladite future épouse » (et non selon la coutume de Normandie ; les Antilles suivaient la coutume de Paris).

Le sieur Dubot et son épouse s'engagent à payer 800 livres pour sa légitime, ce qu'elle aurait pu espérer en leurs successions, soit 600 livres en argent monnayé et dans quatre ans de ce jour et la valeur de 200 livres en habits, linges et hardes à son usage le jour de la célébration du mariage. De ces 800 livres, le tiers entrera dans la communauté et les deux-tiers lui seront propres.

Le préciput est de 4 000 livres et ils se font donation entre vifs de 2 000 livres au jour du décès du premier d'entre eux, s'ils n'ont pas d'enfant [pour mémoire : il y aura un enfant et ils mourront en même temps].

Antoine Maquerel levd. fr. aîné Dubot et nous dit notaire de cette suite.
Maquerel Marie Françoise Geneviève Dubot
Maquerel Jean Baptiste François Dubot
Marie Geneviève Normand femme Dubot
Pierre Normand Dubot Pierre Normand
Joseph Normand Elisabeth Canelle Louis Pierre Banes
Jean Lamotte Le Blond François Lefèvre
Rauoury

Ce contrat de mariage nous confirme ce que nous supposions : Pierre Maquerel était bien déjà installé à Saint-Domingue et c'est peut-être le même que ce Pierre Macrès ou Macrelle, marchand tailleur d'habits aux Gonaïves en 1781 et 1788, bien que le lieu soit différent.

Les liens de Neufchâtel avec les Antilles étaient anciens : le 7 août 1749 un Pierre Verron de 20 ans, tailleur d'habits lui aussi et natif de Neufchâtel, partait de Rouen pour la Martinique comme engagé ¹.

Les MAQUEREL et les TROUSSÉ, de Smermesnil à Neufchâtel

Recherche faite dans les « pages blanches » sur Internet, on ne trouve pas de MAQUEREL mais des MACREL, à Saint Nicolas d'Alhiermont (à moins de 20 km au sud est de Dieppe, sur la route de Neufchâtel en Bray), un MASQUEREL à Mesnières en Bray (à 6 km au nord ouest de Neufchâtel sur la route de Dieppe) et d'autres en plusieurs autres villes du département.

Nous avons recherché en vain les Maquerel et les Troussé à Quiévrecourt (commune mitoyenne de Neufchâtel, à l'ouest, où se trouve l'auberge d'Antoine, le frère) et dans les quatre paroisses de Neufchâtel, ainsi que dans les communes voisines.

Par la suite, grâce aux dépouillements du Cercle généalogique Rouen Seine Maritime et de l'Association généalogique du Pays de Bray et aux généalogies sur Geneanet ², nous avons repris la recherche et ainsi reconstitué l'ascendance Maquerel et Troussé (avec variantes orthographiques). Qu'ils en soient tous vivement remerciés !

Nous avons ainsi pu entièrement reprendre et compléter la généalogie élaborée il y a plus de 20 ans.

Le patronyme a beaucoup de variantes mais dans la commune d'origine, à Smermesnil, il est orthographié MACQUEREL ou MAQUEREL et cette dernière est aussi l'orthographe des rares signatures originales (1686). Smermesnil est à une quinzaine de km au nord de Neufchâtel. C'est un des points les plus hauts de Seine Maritime, sur le plateau entre les vallées de l'Eaulne et de l'Yères.

Ascendance

Les actes de mariage ne sont pas filiatifs, ce qui oblige à des suppositions

2 Jean MAQUEREL

- o ca 1712
- + 28 (+) 29/02/1748 ; environ 35 ans
- x 06/04/1728 Neufchâtel, Notre Dame

3 Marie TROUSSÉ (TROUSSET)

- o ca 1708
- + 01 (+) 02/12/1771 Quiévrecourt ; 63 ans

4 François MAQUEREL

- + 25 (+) 26/02/1708 Smermesnil (François Masquerel)
- x 25/06/1686 Smermesnil

5 Madeleine AVELINE (AVELAINE, AVELEINE)

- o ca 1665
- + 03 (+) 04/10/1717 Smermesnil ; veuve, environ 52 ans ; signatures François Maquerel, François Avril, Antoine Aveline, Antoine Maquerel, François Petiteville

6 Pierre TROUSSET

- + 1728/1751

7 Anne LEFEBVRE

- + /1728

¹ Passagers, Colonies F/5b/58.

² En particulier arbre de Josiane Lesueur (elem1 sur Geneanet).

? 8 Jean MAQUEREL
+ 31/05 (+) 01/06/1675 Smermesnil
x /1647 (baptême de leur fille Marie)
? 9 Françoise de GOURNAY
+ 11/04/1676 Smermesnil

ou

? 8 François MAQUEREL
x /1659 (baptême de leur fille Marguerite)
? 9 Marguerite BEAURAIN

Descendance MAQUEREL

Les registres paroissiaux de Smermesnil remontent à 1548 mais avec une importante lacune de 1588 à 1646.

1 François MAQUEREL

+ 25 (+) 26/02/1708 Smermesnil (François Masquerel)
x 25/06/1686 Smermesnil, **Madeleine AVELINE (HAVELINE, AVELAINE, AVELEINE)**
o ca 1665
+ 03 (+) 04/10/1717 Smermesnil ; veuve, environ 52 ans ; signatures François
Maquerel, François Avril, Antoine Aveline, Antoine Maquerel, François Petiteville

1 François MAQUEREL x 1686 Madeleine AVELINE

Madeleine MAQUEREL

b 25/12/1686 Smermesnil ; p Nicolas Le Talleur ; m Madeleine Crochard
+ avant juillet 1719
x 29/07/1715 Smermesnil, Martin TAQUET, fils de Jacques, filassier à Bailly en Rivière,
et Catherine DU CASTEL ³
b 04/07/1685 Bailly en Rivière
+ 17 (+) 18/03/1764 Bailly en Rivière
bx 24/07/1719 Saint Quentin au Bosc, Françoise LE GRAND

François MAQUEREL

b 08/03/1689 Smermesnil ; p François La Fosse ; m Madeleine Desmarets
+ 1717/ (signe au décès de Madeleine Aveline)
x 10/05/1719 Smermesnil, Jacqueline CROCHARD, fille de François et Madeleine
LÉCUYER
o ca 1692 (26 ans au mariage)

Marie MAQUEREL

o 22/04/1691 Smermesnil (acte effacé, illisible)
marque de l'épouse, signature de l'époux et de François Maquerel
x 04/06/1715 Bailleul sur Eaulne (Bailleul Neuville), après bans à Baillolet, François
PETITEVILLE, fils d'Adrien et Barbe NORET ⁴
o 24/10/1690 Bailleul sur Eaulne
+ 1717/ (signe au décès de Madeleine Aveline)

Élisabeth MAQUEREL

x 17/07/1719 Wanchy, Jean DRENTY, fils de Jean et + Jeanne BERTHE ⁵
o 19/04/1698 Wanchy
+ 19/05/1734 Wanchy

³ Information sur le marié, Josiane Lesueur.

⁴ Mariage non filiatif ; informations sur le mari : Débastien Duvere, lestendart sur Geneanet.

⁵ Information sur le marié, Philippe David sur Geneanet.

Marguerite Elisabeth MAQUEREL

b 07/01/1696 Smermesnil (acte effacé, illisible)

Antoine MAQUEREL

b 14/01/1699 Smermesnil ; p messire Antoine de Villers, prêtre curé de Smermesnil ;
m Marguerite Aveline

+ 1719/ (signe en 1717 au décès de Madeleine Aveline et en 1719 au mariage de
François)

Marguerite MAQUEREL

o 10 b 12/06/1701 Mesnières en Bray ; p Louis Palfrenne ; m Marie Soulon

+ 28 (+) 29/08/1701 Mesnières en Bray ; près de 3 mois

Marguerite MAQUEREL

o 05 b 08/10/1702 Mesnières en Bray ; p Antoine Du Marchal ; m Marguerite Palfraine

Jean MAQUEREL

o 04/08/1704 Smermesnil ; p le curé, Radou ; m Antoinette Petit

+ 28 (+) 29/02/1748 ; environ 35 ans (sic)

x 06/04/1728 Neufchâtel, Notre Dame, **Marie TROUSSÉ (TROUSSET)**

o ca 1708

+ 01 (+) 02/12/1771 Quiévre-court ; 63 ans

Voici les quelques éléments réunis sur ces deux patronymes :

à Neufchâtel paroisse Notre Dame

- 27/04/1772, mariage d'Anthoine Maquerel, fils majeur de feu Jean et défunte Marie Troussé, de la paroisse de Quiévre-court, et Marie Rose Dardenne, fille majeure de + Jacques, herbager, et Marie Dumont, de cette paroisse. Les deux époux signent. Témoins Jean Baptiste Duvere, aubergiste de cette paroisse, Jacques Louis Robert Dardenne, frère de l'épouse, Pierre Nicolas Maquerel, frère de l'époux (tous signent)
- 30/05/1781, inhumation d'Anne Troussé, décédée le même jour, environ 76 ans, en présence d'Antoine Maquerel, aubergiste de Quiévre-court, et Charles Aubin Robart, chapelier de la paroisse Saint-Jacques
- en 1781, Charles Troussé, de la paroisse d'Esclavelles (6 km sud-ouest de Neufchâtel), signe un acte comme témoin

à Quiévre-court

baptêmes d'enfants de l'aubergiste Antoine Maquerel (nombreuses variantes orthographiques) et Rose Dardenne, recherchés entre 1767 et 1783 :

- 11/03/1773, Marie Rose Marguerite, née le même jour (Macquerey) ; parrain Jean Baptiste Duveré, aubergiste à Notre Dame de Neufchâtel ; marraine Marie Marguerite Varnier, femme de Charles Deleau, marchand boucher à Saint-Pierre de Neufchâtel
Elle est décédée à 20 ans le 18/09/1792 ; parents toujours aubergistes à Quiévre-court.

- 20/11/1777, Jean Antoine, né hier (Macquéré) ; parrain, Jean Gressant, horloger de cette paroisse ; marraine Anne Troussé. Il meurt le 24/08/1778, à 20 mois. Le père (dit cabaretier) signe Maquerel.

Il est décédé à 9 mois, le 24/08/1778.

- 12/05/1780, Marie Adélaïde, née ce jour (Macré) ; parrain Jean Tesson ; m Marie Marguerite Rose Macré (orthographe de la signature).

Elle se marie à Quiévre-court le 10/12/1811 avec Antoine Nicolas Boulanger, garçon d'écurie à Amiens, fils de + Antoine et + Marie Madeleine Delespine, né le 21/02/1772 à Leuilly (Somme).

Elle meurt à 40 ans à Quiévre-court le 02/08/1820 (Masquerel) ; en sa maison et domicile rue et fauxbourg Dupont ; décès déclaré par son mari Antoine Nicolas Boulanger, propriétaire aubergiste, 48 ans

Antoine Maqueray (Maquerel en marge) est décédé à 56 ans, le 4 vendémiaire an IV (26/09/1795), toujours à Quiévre-court « en sa maison au lieu et section du Midi à Neufchâtel » ; décès déclaré le lendemain par les témoins qui disent qu'il s'était marié en 1772 à Neufchâtel avec Marie Anne Dardene.

La sœur des frères Maquerel, Modeste Maqueray (sic), très souvent marraine à Quiévre-court, s'y est mariée, encore mineure, le 28/09/1767 avec André Dumouchel, de la paroisse Saint Jacques de Neufchâtel, en présence de sa mère veuve et de son frère Antoine (qui signe Antoine Macres).

Marie Troussé, la mère, décédée à Quiévre-court le 01/12/1771, à 63 ans, est inhumée le lendemain en présence de son mari, François Fosse, aubergiste de la paroisse et de ses fils Antoine Macres (sic) et André Vincent Maqueray (sic).

La famille TROUSSÉ est anciennement implantée à Neufchâtel en Bray puisque dans les « Documents concernant l'histoire de Neufchâtel-en-Bray et des environs »⁶ on trouve le décès de Pierre Troussé le 20 mars 1592. Sa femme Jeanne Bernard, se remaria le 7 janvier 1593 avec Nicolas Le Bon, mesureur

Synthèse

Marie TROUSSÉ (TROUSSET)

filie de Pierre (+ 1728/1751) et Anne LEFEBVRE (+ /1728)

o ca 1708

+ 01 (+) 02/12/1771 Quiévre-court ; 63 ans

ax 06/04/1728 Neufchâtel, Notre Dame, Jean **MAQUEREL** (MACQUEREL, MAQUERAY, MAQUEREZ, MACRÉ, MACRÈS), fils de + François et + Madeleine AVELEINE (AVELAINE, AVELINE)

(à son remariage, Marie Troussé est dite « veuve de Jean Maquerel, aubergiste »)

o 04/08/1704 Smermesnil

+ 28 (+) 29/02/1748 ; environ 35 ans (sic) ; (Maquerez) ; signature Jean Maqueray (décédé une semaine après sa fille aînée)

bx 13/08/1751 Neufchâtel, Notre Dame, François FOSSE, domestique, fils de + Guillaume et + Anne LE SENE

après son mariage aubergiste à Quiévre-court

+ 1771/

du premier mariage (ordre de naissance probable pour les premiers) :

Marie Anne MAQUEREL

o ca 1732

+ 20 (+) 21/02/1748 Neufchâtel, Notre Dame ; (père nommé Maqueret ; signatures Jean Maqueray et Jean Maquerés) ; environ 15 ans

André Vincent MAQUERAY

présent à l'inhumation de sa mère en 1771

Antoine MAQUEREL (MACRES)

aubergiste à Quiévre-court

o ca 1739

+ 4 vendémiaire an IV (26/09/1795), Quiévre-court « en sa maison au lieu et section du Midi à Neufchâtel » ; 56 ans

⁶ Par F. Bouquet, d'après 2 manuscrits de Miton et Grouchy, Société d'histoire de Normandie, Rouen 1884 ; consultable sur Gallica ; indexé par Geneanet.

les deux époux signent ; témoins Jean Baptiste Duvere, aubergiste de cette paroisse, Jacques Louis Robert Dardenne, frère de l'épouse, Pierre Nicolas Maquerel, frère de l'époux (tous signent)

x 27/04/1772, Neufchâtel paroisse Notre Dame, Marie Rose DARDENNE, fille majeure de + Jacques, herbager, et Marie Dumont, de cette paroisse
+ 1811/

Pierre MAQUEREL (MACRESSE)

voir ci-dessus et ci-après

o 03 b 04/05/1741 Neufchâtel, Notre Dame (Pierre François) ; père nommé Maquerez, en marge Maqueret ; p Pierre Accard (signe) ; m Marie Volté

+ Le Cap, Saint Domingue

x 24/09/1783 Neufchâtel, paroisse Saint Pierre, **Marie Françoise Geneviève DUBÔT**, fille de Jean Baptiste François, maître boulanger audit Neufchâtel, y demeurant rue Saint-Pierre paroisse Saint-Vincent de Nogent, et de Marie Geneviève Normand

Modeste MAQUERAY

o 27 b 28/07/1742 Neufchâtel, Notre Dame ; père nommé Macrés ; p Jean Nicolas Bruyer ; m Marie Demoulin (signent)

mineure au mariage

marraine 6 fois à Quièvecourt de 1754 à 1765

mariage en présence d'Antoine Maqueray son frère (signe Antoine Macres) et François Fosse son beau-père

x 28/09/1767 Quièvecourt, André DUMOUCHEL, fils majeur de + Pierre et + Catherine LEHEUX

Jean Marc MAQUEREL

o 30/11 b 01/12/1743, Neufchâtel, Notre Dame ; (père nommé Maquerez) ; p Pierre Feron ; m Marie Jeanne Dabancourt

+ 18/12/1743 Mesnières en Bray ; environ 15 jours, fils de Jean Maquerel et Marie Troussé, bourgeois de Neufchâtel, en nourrice chez Jean Le Sueur

Marie Agnès MAQUEREL

o et b 03/1745 (très pâle, jour illisible), Neufchâtel, Notre Dame ; (père nommé Maquerez) ; p François Ancel (signe) ; m Marie Agnès Michel

Pierre Nicolas MAQUEREL

o et + 19/04/1746 Neufchâtel, Notre Dame ; (père nommé Maqueré) ; p Pierre Dupuis ; m Suzanne Toquet (signent)

+ 1772/ (témoin au mariage de son frère Antoine)

du second mariage :

Marie Marguerite FOSSE

b 03/10/1751 Quièvecourt ; p Nicolas Poupart ; m Marie Vanier, de Saint Vincent

x 17/12/1772 Quièvecourt, Jean BLOQUEL, marchand boucher, fils de + Charles François, aussi boucher, et Catherine PATIN, de Notre Dame de Neufchâtel

C'est au remariage de sa veuve en 1751 que Jean Maquerel est dit **aubergiste**. Marie Troussé se remarie avec un domestique, François Fosse, qui par la suite est dit aubergiste à Quièvecourt. Antoine Maquerel, le fils aîné, reprend par la suite l'auberge familiale. Sa seule enfant survivante, Marie Adélaïde, se marie à 21 ans avec un garçon d'écurie venu d'un village proche d'Amiens, Antoine Nicolas Boulanger qui, à son tour, est dit propriétaire aubergiste au décès de sa femme Marie Adélaïde Maquerel en 1820.

Notariat de Neufchâtel, M^e Louis François Aléaume, le 17 novembre 1765 :

- le sieur Adrien TROUSSÉ, fils et seul héritier du sieur Adrien Troussé et Françoise Lormier, décédés laboureurs paroisse de Londinières (15 km au nord de Neufchâtel, sur la route de Dieppe), demeurant depuis environ deux ans en qualité de **praticien au Cap Français**, île et côte de Saint-Domingue, étant cejourd'hui à Neufchâtel logé en l'auberge du Mouton d'or, Grande rue, paroisse Notre-Dame,

transporte au

- sieur François MAQUERELLE, fils de François, marchand demeurant audit **Cap Français**, rue Dauphine paroisse Notre Dame, actuellement à Dieppe chez M. Blondel des Vallons, et de présent à Neufchâtel, susdite auberge,

54 livres 1 sol 6 deniers de rente au denier 20, au capital de 1481 livres 10 sols, restant de 100 livres de pareille rente en laquelle s'est constitué le sieur Jean Bodin, laboureur demeurant paroisse de Nesle en Bray (5 km sud-est de Neufchâtel), envers le sieur Troussé vendeur, alors mineur, sous la stipulation et acceptation de François Troussé, laboureur paroisse de Freulleville (à mi-chemin entre Neufchâtel et Dieppe), son tuteur principal, par contrat devant M^e Aléaume présent notaire, le 9 juin 1753 à Neufchâtel.

Ce dernier acte est riche en pistes de recherches en Normandie et montre que tant les Maquerel que les Troussé étaient implantés au Cap, Saint-Domingue, antérieurement à ce que nous supposions.

Adrien Troussé, « *depuis environ deux ans ... au Cap français* », s'était en effet embarqué au Havre le 16 mars 1763 sur le navire L'Africain, à destination du Cap ⁷.

Quant à « *François Maquerelle fils de François, marchand au Cap* » c'est sûrement le soldat d'artillerie du Cap, natif des Grandes Ventes (à 5 km au sud de Freulleville), qui a épousé au Port de Paix en 1754 Perrine DEVINEAU, de Nantes ou Rézé et dont nous avons vu plus haut les départs et retours au Havre ! Il resterait à trouver sa relation de parenté avec Jean Maquerel époux de Marie Troussé et leur fils Pierre, et la relation entre Marie Troussé et Adrien Troussé, lui aussi établi au Cap...

L'implantation des Maquerel à Saint-Domingue est peut-être encore plus ancienne puisque, parmi les premiers engagés de Dieppe pour Saint-Domingue figure, le 22 décembre 1668, un Thomas Maquerel, originaire d'un lieu sans doute mal retranscrit et que nous ne parvenons pas à identifier : Gullement ? Peut-être Nullemont... à moins de 15km à l'est de Neufchâtel en Bray.

Les DUBOT et les NORMAND à Neufchâtel

Nous avons trouvé l'acte notarié de 1765 ci-dessus en cherchant, cette même année, le contrat de mariage des parents de Marie Geneviève François DUBOT épouse MAQUEREL, mariés le 15 avril de cette année à la paroisse Saint-Vincent de Nogent. Nous ne l'avons pas trouvé mais, en revanche, un acte intéressant un mois avant. Avant de le présenter, nous allons donner la généalogie établie à partir des registres des paroisses de Neufchâtel.

⁷ Passagers, Colonies F/5b/45.

L'ascendance

- 1 Marie Geneviève Françoise DUBOT
o ca 1766 (c'est l'aînée ; baptême non trouvé dans les paroisses de Neufchâtel)
- 2 Jean Baptiste François DUBOT
marchand boulanger
o ca 1745
+ 01 (+) 02/10/1788 Neufchâtel, paroisse Saint-Vincent de Nogent, environ 43 ans, en présence de Claude Antoine Davranches, desservant de Bremontier, Nicolas Dubot, perruquier paroisse Notre-Dame de Neufchâtel, et autres (signatures de Pierre Normand, Jean Lamotte)
x 15/04/1765 Neufchâtel, paroisse Saint-Vincent de Nogent
- 3 Marie Geneviève NORMAND
o et b 15/11/1744 Neufchâtel, Saint Pierre ; (Geneviève) de la paroisse de Saint Vincent, baptisée à Saint Pierre « à cause du mauvais temps » ; p Louis Lecoœur ; m Marie Marguerite Bloquet
ou o 30/10 b 02/11/1749 Neufchâtel, Saint Pierre ; (Marie Anne Geneviève) ; m Geneviève Delestre
- 4 Nicolas DUBOT
chapelier, paroisse Notre-Dame de Neufchâtel
+ /1760
- 5 Marie Françoise CHOPIN
o ca 1710
+ 19/07/1773 Neufchâtel, paroisse Saint-Vincent de Nogent, environ 63 ans
- 6 Pierre NORMAND
marchand tanneur
o et b 28/07/1697 Neufchâtel, Saint Pierre
+ 1783/1800
témoins du mariage : Pierre Michel, père de l'épouse ; Pierre Normand frère de l'époux, Guillaume et Charles Delestre ses frères en loi ⁸, Charles Michel oncle maternel ; tous signent
x 27/06/1740 Neufchâtel, Saint Pierre
- 7 Marie Anne MICHEL
o Neufchâtel, Saint Vincent de Nogent
+ 1767/1788
- 12 Pierre NORMAND
bourgeois de Saint Pierre de Neufchâtel à son mariage ; tanneur
o ca 1672
+ 12/07/1734 Neufchâtel, Saint Pierre : Pierre Normand, environ 62 ans, inhumé dans l'église
x 26/02/1694 Ménonval (mariage non filiatif)
- 13 Geneviève CARCEL (ou COPIN ⁹)
o ca 1674
+ 27/10/1748 Neufchâtel, Saint Pierre : Geneviève Carcel, 64 ans, veuve de Pierre Lenormand (signatures Pierre Normand, Delestre et Charles Delestre)
- 14 Pierre MICHEL
maître boulanger
+ 1740/
- 15 Marie LEDOUX
+ /1740

⁸ Ses beaux-frères, mariés avec Geneviève et Marie Angélique Normand.

⁹ Au mariage de son fils Pierre ; mais CARCEL au baptême de celui-ci et à son propre décès.

La descendance DUBOT

1 Nicolas DUBOT x Marie Françoise CHOPIN (4 et 5)

1 Jean Baptiste François DUBOT

marchand boulanger à Neufchâtel, paroisse Saint-Vincent de Nogent, rue de la Porte de Bas

o ca 1745 (fils aîné)

+ 01 (+) 02/10/1788 Neufchâtel, paroisse Saint-Vincent de Nogent, 43 ans

x 15/04/1765 Neufchâtel, paroisse Saint-Vincent de Nogent, Marie Geneviève

NORMAND

+ 1793/

2 Nicolas DUBOT

marchand perruquier à Neufchâtel, paroisse Notre-Dame

oncle et « tuteur consulaire » de ses neveux orphelins

x 28/01/1765 Neufchâtel, paroisse Saint Pierre, Élisabeth CANELLE, fille de + Adrien

Louis, perruquier à Neufchâtel, et Élisabeth DELEAU

d'où au moins deux filles (dujardin sur Geneanet)

1.1 Jean Baptiste François DUBOT

x 1765 Marie Geneviève NORMAND

Le 7 novembre 1788, l'inventaire après le décès de Jean Baptiste François Dubot, est établi à la réquisition de sa veuve et héritière, tutrice principale de leurs cinq enfants mineurs, dont deux garçons, l'aîné François, 11 ans, le puîné Isidore, 9 ans, et trois filles, la première Aimable, 17 ans, le seconde Adélaïde, 16 ans, et la troisième Rose, 14 ans ; en présence de Nicolas Dubot, maître perruquier à Neufchâtel, tuteur consulaire, leur oncle, et de Thérèse Marie Anne Dubot, première fille puînée, majeure. N'est pas mentionnée la fille aînée mariée, partie pour Saint-Domingue, qui avait donc reçu sa légitime promise au contrat de son mariage cinq ans plus tôt.

1 **Marie Geneviève Françoise DUBOT**

o ca 1766

+ Le Cap, Saint-Domingue

x 24/09/1783 Neufchâtel, paroisse Saint-Vincent de Nogent, **Pierre MAQUEREL**

2 Thérèse Marie Anne DUBOT

o 13 b 14/10/1767 Saint-Vincent de Nogent ; p François Berville, maître basdestamier ¹⁰

de Notre-Dame de Neufchâtel ; m Marie Anne Michel femme de Pierre Normand, de Saint-Pierre de Neufchâtel

+ 1789/

témoins au mariage sa mère veuve et son oncle paternel Nicolas Dubot, maître perruquier à Neufchâtel

x 27/04/1789 Neufchâtel, Saint Pierre, François JOLY, blancheur ¹¹, fils de Jacques,

aussi blancheur, et + Marie Madeleine THUILLIER

mineur au mariage, de Saint Pierre de Neufchâtel

¹⁰ Le badestamier ou bas-d'estamier était le bonnetier-fabricant de bas tricotés d'estame (ou estaim), nom donné à un fil très retors de laine peignée à chaud et filée à la quenouille (recherches de Françoise Dumont).

¹¹ Blanchisseur de peaux de mouton http://memchau.free.fr/vieux_metiers.pdf Dictionnaire des vieux métiers.

3 François Nicolas DUBOT

o et b 12/10/1768 Saint-Vincent de Nogent ; p Nicolas Normand, marchand tanneur de la paroisse Saint-Pierre ; m Marie Elisabeth Dubot, femme de François Belleville ¹², de la paroisse Notre-Dame

+ /1788 ?

4 Pierre Isidore DUBOT

o 04 b 05/02/1771 Neufchâtel, Saint Vincent de Nogent ; p François Roch Godefroy, marchand tanneur, de Saint Pierre de Neufchâtel ; m Marie Madeleine Hebert femme de Romain Davranche, marchand boulanger de Notre Dame de Neufchâtel

? /1788 ?

5 Marie Françoise Aimable DUBOT

o 14/07/1772 Neufchâtel, Saint Vincent de Nogent ; p Pierre Lecœur, marchand boulanger de Saint Pierre de Neufchâtel ; m Marie Françoise Le Blond veuve de Jacques Petit, tanneur, de Saint Pierre de Neufchâtel

+ 16/01/1814 Quièvre-court, 47 ans, maison de son mari Jacques Morel

à son mariage en 1792 elle est domiciliée de fait chez le citoyen Pinel, aubergiste rue Damiette au Petit Saint Maclou à Rouen et de droit chez sa mère veuve, marchande boulangère à Neufchâtel ; ses témoins sont sa mère et son oncle paternel Nicolas Dubot, maître perruquier à Neufchâtel

ax 18/12/1792 Neufchâtel, Notre Dame, Pierre TESSON, fils de + Jean et + Marie COUVREUR (+ paroisse de Quièvre-court)
maître maréchal

o ca 1770 (22 ans au mariage)

bx 27/11/1797 Quièvre-court (Seine Maritime, 76) Jacques Nicolas MOREL, maréchal, fils de Jean François et Marie Charlotte REVEL

o 21 b 22/04/1773 Le Mesnil David (76)

+ 23/11/1842 Neufchâtel en Bray

bx 07/058/1818 Quièvre-court, Eulalie Marie Paschalie LUCAS, fille de Nicolas Alexandre et Marie Marguerite REGIMBART

o 24 b 25/03/1788 Aumale (76)

+ 11/07/1832 Quièvre-court

d'où postérité du second mariage ¹³

6 Marie Adélaïde DUBOT

o 01/09/1773 Neufchâtel en Bray, Saint Vincent de Nogent ; p François Hedou fils de Robert, garçon boulanger de la paroisse de Gaillefontaine ; m Marie Anne Philippe fille de + Thomas, de la paroisse de Londinières

témoins de la mariée : Jean Charles François Banse, maître menuisier et greffier du tribunal de paix de Neufchâtel demeurant rue Prison, 48 ans, oncle maternel, et Nicolas Dubot, maître perruquier sur la place, oncle paternel

x 12/03/1793 Neufchâtel, Jean Baptiste LEFRANÇOIS, fils de + Guillaume, laboureur à Duclair, et Marie Anne FLEURY

en 1793 : postillon au service et domicile du citoyen Bertrand, loueur de voitures, rue Bouvreuil à Rouen

o 02/03/1766 Duclair (76) (cité au mariage)

d'où postérité

7 Marie Thérèse Rosalie dite Rose DUBOT

o 10 b 11/10/1774 Neufchâtel en Bray, Saint Vincent de Nogent ; p Nicolas Boucet fils de Charles, herbager ; m Clotide Normand fille de Pierre propriétaire, tous deux de la paroisse Saint Pierre de Neufchâtel

¹² Se confond peut-être avec François Berville, parrain de sa sœur Marie Anne (remarque de Françoise Dumont).

¹³ Marie Anne Travaux, matra sur Geneanet.

8 Marie Marguerite Perpétue DUBOT

o 04 b 05/12/1775 Neufchâtel en Bray, Saint Vincent de Nogent ; p François Tabut, propriétaire, de la paroisse de Lucy ; m Marie Marguerite Hedou femme de François Roch Godefroy propriétaire de la paroisse de Quiévre-court
+ 04/05/1778 Saint Vincent de Nogent ; environ 2 ans et demi

9 Pierre François DUBOT

o 07 b 08/04/1778 Neufchâtel en Bray, Saint Vincent de Nogent ; p Pierre François Hector Thuillier fils de Pierre propriétaire de la paroisse de Bully ; m Françoise Aimable Bonne Godefroy fille de François Roch propriétaire de la paroisse de Quiévre-court

9 Louis Isidore DUBOT

o et b 02/09/1779 Neufchâtel en Bray, Saint Vincent de Nogent ; p Louis Vanet fils d'Adrien ; m Marie Rose Godefroy fille de François Roch, tous deux de la paroisse de Quiévre-court

La descendance NORMAND

1 Pierre NORMAND

1 Pierre NORMAND

marchand tanneur à Neufchâtel, rue de la Port de Bas, paroisse Saint-Vincent de Nogent
+ 1783/ (témoin au mariage de sa petite-fille Geneviève Dubot)
x Marie Anne MICHEL fille de Pierre
+ 1777/1788

(?) 2 Nicolas NORMAND

marchand tanneur de la paroisse Saint-Pierre de Neufchâtel (témoin en 1765 au mariage de Marie Geneviève Normand avec François Dubot)

1.1 Pierre NORMAND x Marie Anne MICHEL

1 Marie Geneviève NORMAND

+ 1792/

x 15/04/1765 Neufchâtel, paroisse Saint-Vincent de Nogent, Jean Baptiste François DUBOT

2 Clotilde NORMAND

x /1777 Jean LAMOTTE, cabaretier
d'où postérité

3 Pierre NORMAND

tanneur à Neufchâtel paroisse Saint-Pierre
mineur au mariage

x 12/04/1777 Neufchâtel paroisse Saint-Pierre, Nicole Julie RACINE, fille de + Nicolas François, tanneur, et [blanc] de la paroisse de Blangy
o Blangy ? mineure au mariage

La parentèle à Neufchâtel

Aubergiste, cabaretier, marchand boulanger, marchand perruquier, marchand tanneur, taillandier, ce sont tous des « gens des villes », en contact par leur métier avec des gens venus d'ailleurs et proches de Dieppe et Rouen, ports de départ vers les Antilles.

Don de Pierre Normand et sa femme à François Dubot, 1765

Nous n'avons pas trouvé le contrat de mariage de Jean Baptiste François Dubot avec Marie Geneviève Normand mais, un mois avant exactement, le vendredi 15 mars 1765, Pierre Normand, marchand tanneur demeurant à Neufchâtel, rue de la Porte de Bas, paroisse Saint-Vincent de Nogent, et Marie Anne Michel sa femme, donnent à titre de fief à Jean Baptiste François Dubot, garçon majeur, fils aîné de défunt Nicolas Dubot, du métier de boulanger, demeurant audit Neufchâtel Grande rue, paroisse Notre-Dame, une maison « de fond en comble », proche de ladite porte de bas, appartenant à Marie Anne Michel comme fille et héritière de défunt Pierre Michel, pour 80 livres de rente foncière chacun an.

L'acte décrit la maison en détail : une cuisine, cave dessous, boutique et fond de boulanger, deux chambres dessus et greniers, avec un jardin légumier clos de haies vives, bornée d'un côté le sr François Henin, d'autre côté les murailles de la ville, d'un bout le pavé du Roy, d'autre bout en pointe lesdites murailles et le dit sr Henin ; item une grange et une étable y tenante, situées en cette dite ville, du côté opposé à la dite maison, susdite paroisse Saint-Vincent de Nogent, bornée des deux côtés et un bout Marie Agnès Michel veuve de Romain d'Avranches et d'autre bout le sr Jean Romain, avec le passage pour aller et venir à la dite grange et à la dite étable, toutefois séquante par une allée pratiquée à cet effet sur le terrain de la dite veuve d'Avranches.

Le dit Dubot « fieffataire » en disposera en toute propriété depuis Pâques prochain et à l'avenir, aux lieu et place des « fieffateurs ». La fief est faite au prix de 80 livres de rente foncière perpétuelle et iraquittable payable chacun an en deux termes égaux à commencer de Pâques prochain dont le premier sera dû au jour de Saint-Michel prochain, le second au jour de Pâques suivant et ainsi de suite.

La mort du boulanger François Dubot en 1788

Vingt-trois ans après son mariage, après avoir eu beaucoup d'enfants, avoir marié sa fille aînée et l'avoir vu partir pour Saint-Domingue, et avoir signé comme parrain au baptême de nombreux filleuls, François Dubot devait se savoir malade (signature plus hésitante) car il règle plusieurs affaires.

Le 9 février 1788, d'après inscription en marge de l'acte précédent, la rente foncière de 80 livres est éteinte et amortie en capital et intérêts et remise par Jean Victor Lefay, subrogé aux droits de Pierre Normand père et Pierre Normand son fils, seul héritier de Marie Anne Michel sa mère, à Jean Baptiste François Dubot, au droit lignager comme ayant épousé Marie Geneviève Normand. Nous n'avons pas consulté l'acte de février 1788.

Le 30 juin de la même année, François Dubot « fils aîné et principal héritier de Marie Françoise Chopin qui avait épousé en premières noces Nicolas Dubot », vend en cette qualité, pour 58 livres, à son cousin François Hedou, marchand boulanger dans le bourg et paroisse de Gaillefontaine (16 km sud-est de Neufchâtel), la moitié de deux parties de rentes foncières, la première de 4 livres pour fief d'une demi-vergée de terre en nature de jardin à Bouelles (5 km sud-est de Neufchâtel) (M^e Rivière, Neufchâtel, 13/11/1603), transportée à Baptiste Chopin (même notaire 04/03/1635) et la seconde de 5 livres pour fief d'une mesure à Bouelles (même notaire, 23/01/1633, donnée par Pierre Bouin à son neveu Baptiste Chopin). L'autre moitié de ces deux rentes appartient à François Hédou de la succession de Robert Hédou son père, qui était fils et héritier de Marie Madeleine Chopin, laquelle était sœur de Marie Françoise Chopin, devenues cohéritières et François Chopin, leur oncle et frère.

En outre François Dubot a reçu de son cousin François Hédou 53 livres pour amortissement et reconnaît qu'il ne lui est plus rien dû comme arrérage

Il est fait référence à un acte sous seing privé, du 12 février 1759, de partage de la succession de François Chopin entre Marie Françoise Chopin, Robert Hédou, Catherine Chopin, François Belleville et Louise Chopin, sœurs de François Chopin.

L'inventaire après décès

Le 7 novembre 1788, un mois après le décès, le notaire M^e Rose procède à l'inventaire à la requête de la veuve, comme héritière et comme tutrice de cinq des enfants encore mineurs, ce que nous avons vu plus haut. Tout est passé en revue, décrit et estimé. Nous vous en ferons grâce : il y en a plusieurs pages.

Voici cependant quelques détails :

- dans la cuisine on trouve aussi bien « *trois gobelets en argent* » que « *un fusil à giboyer garni de sa platine de fer à un seul coup* » ou « *une grande fourchette de fer à tirer la viande du pot* », « *deux rouets, dont l'un à filer le coton et l'autre à filer du lin* », « *une cage à oiseaux en fil de fer* ». Et elle est assez grande pour avoir comme meubles trois tables de bois blanc, dont deux avec leurs tréteaux, et huit chaises, un buffet en bois de chêne à quatre battants, un ménager en bois blanc à cinq étagères ;
- dans la boutique, « *une grande maye à pétrir avec son couvercle de bois blanc, trois paniers d'osier, une jatte de bois, deux planches de bois blanc* » ;
- dans le fournil, « *trois auges à paîtrir [sic] avec leurs couvercles, [...] dix planches servant au four, [...] une paire de balances à plateaux de cuivre et son brancard de fer, sept livres trois quarts pesant de poids de fer* » ;
- dans la première chambre au-dessus de la cuisine, une couche de lit de bois de chêne, avec « *ciel, dossier, pentes et rideaux d'indienne* », matelas de laine, etc. ; une table, trois chaises, un pot de chambre de fayence, deux figures [statues] de plâtre, une armoire à deux battants avec 14 paires de draps de toile d'étaupe, 16 nappes, 13 essuie-mains « *tant bons que mauvais* », 16 tabliers d'ouvrier, 24 serviettes, 38 chemises, 2 chapeaux, une paire de boucles d'argent à souliers, une paire de boucles d'agent à jartière [sic], deux tabatières, une redingote, vestes, culottes, gilets, bas de laine et de coton, moufles et gants, un sabre et une petite scie, etc. ;
- dans la deuxième chambre, une table de bois blanc, six chaises et un fauteuil à fond de paille, le lit de la veuve (ressemble au premier mais ciel, dossier et pentes sont de serge bleue rubannée), une grande armoire avec « *habits et linge servant à son usage* » consistant en appollons ¹⁴, 6 jupes, 5 tabliers, 3 jupons, quatre douzaines de chemises, 12 « *mouchoirs de cou, tant de mousseline que de toile de couleur* », 40 coiffures « *tant de dentelles qu'unies* », 6 paires de bas « *tant de laine que de coton* », deux paires de souliers, « *une croix d'or garnie de pierres, une bague d'or, une paire de boucles d'argent à soulier, un gobelet d'argent* » ;
- le corridor, une chambre en galetas avec deux vieilles couches, le grenier, la cave au-dessous de la cuisine, la cour, la grange.

La veuve déclare qu'il a été prêté au sieur Bance, marchand à Rouen, son beau-frère, un porte manteau ou valise de cuir, qu'elle estime à 6 livres. C'en est fini des meubles et effets de la maison dont l'estimation se monte à un total de 1740 livres 19 sols... où logeaient donc les enfants ?? dans la « chambre en galetas » ? dans le grenier ?

La veuve déclare aussi que son mari a laissé 60 livres et qu'il leur est dû pour "cuiture" de pain ou vente et livraison de grain :

- par Pierre de Caux, 55 livres,
- par le nommé Petié, 56 livres

¹⁴ « La femme porte un deux pièces composé d'un corsage dénommé « camisole », « corps » ou « apollon » et d'une jupe dite « cote » ou « cotillon » (extrait de « la salle du costume normand » du site château de martainville : recherches de Françoise Dumont).

- par la mère Natalie, 50 livres,
- par le nommé de La Motte, cabaretier, 4 livres,
- par le nommé Brianchon, cabaretier, 10 livres,
- par Simon Robard, cabaretier, 3 livres 12 sols.

Suit l'examen des papiers :

- liasse de 7 pièces concernant la propriété d'une ferme au hameau de La Turbie, paroisse de Saint-Saire, dont la dernière est un acte de cession par licitation faite par François Hedou, alors boulanger à Neufchâtel, de la moitié de ladite ferme à Jean Baptiste François Dubot son cousin (M^e Lebreton, Rouen, 10/09/1773) ;
- liasse de 16 pièces dont la 12^e est le contrat de la fieffe par Pierre Normand et sa femme « *de la maison où nous sommes* » et d'une grange (M^e Aléaume, 15/03/1765) et la dernière un acte de remise par Jean Le Fay et extinction de la rente foncière de 80 livres (M^e Rose 09/02/1788) ;
- liasse de 12 pièces dont la 11^e est un contrat de la fieffe par Marie Angélique de Fry d'une maison de fond en comble à Neufchâtel rue de la porte de bas paroisse Saint-Vincent de Nogent, pour 36 livres de rente foncière (M^e Rose 18/02/1775) et la dernière pièce le raquet de la vente de 19 livres par le sieur Dubot à Mre Marie François Joseph Fortuné de Croutelle écuyer sieur Dumesnil (M^e Rose 09/10/1783) ;
- un bail à loyer par le sr Dubot à Guillaume Gautier de la ferme de La Turbie paroisse de Saint-Saire, pour six ans qui ont fini à la mi mars 1783, par acte sous seing privé le 09/02/1774, bail renouvelé pour 6 ans qui expireront à la mi-mars 1789, moyennant 310 livres de loyer par an en deux termes égaux à Saint-Michel et Pâques sous-seing privé le 16/02/1780 et aussitôt renouvelé pour 6 ans le 24/06/1785 ;
- un autre bail à loyer par le sr Dubot à Jean François Bailluet pour 6 ans qui ont commencé à Saint-Michel 1785 d'une maison à Neufchâtel rue de la porte de bas paroisse Saint-Vincent de Nogent pour 80 livres par an en deux termes égaux par acte sous seing privé du 16/03/1785 ;
- deux pièces dont la première est un contrat de constitution de 50 livres d'hypothèque par le sr Dubot au profit de dame Marie Antoinette Le Tout veuve de François Poitevin (M^e Varengue à Saint-Saire 09/09/1773) et la seconde la quittance du raquet de la vente faite par le sr Dubot au sr Joseph Cochois ayant épousé Marie Poitevin et au sr Vincent Panes ayant épousé Marie Antoinette Clotilde Poitevin, seules filles et héritières de ladite Marie Antoinette Le Tout (M^e Rose 21/05/1776) ;
- deux pièces dont la deuxième est une copie du contrat de la vente de deux maisons de fond en comble avec un jardin légumier, paroisse Saint-Pierre de Neufchâtel, par le sr François Hedou, le dit sr Dubot, le sr Nicolas Dubot et le sr François Belleville fils au sr Pierre Antoine Sené (M^e Rose 07/06/1775) et la première un acte concernant la succession de Nicolas Dubot (M^e Rose, date non donnée)
- une liasse de 18 pièces dont la 14^e est le contrat de mariage de François Belleville et Marie Elisabeth Dubot (M^e Carpentier, Neufchâtel, 27/12/1757) et les autres des anciens contrats de mariage et extraits baptistaires et mortuaires de la famille Dubot [le détail n'est pas donné !] ;
- une obligation de 66 livres pour apprentissage par le sr Rambure au profit du défunt, sous seing privé le 16/08/1786 ;
- « une quittance donnée au défunt par le sr Macré [sic] pour les causes y énoncées » de 96 livres (M^e Rose 09/11/1783) ;
- une quittance donnée au défunt par le sr Nicolas Dubot pour arrérage de douze années de 40 sols de rente, échues au 1^{er} août 1787, sous seing privé le 09/04/1788 ;
- trois pièces dont la première est un accord entre le défunt et François Hédou à l'occasion d'une rente de 15 livres (sous seing privé 23/04/1787) et les deux autres une quittance au défunt par le sr Hédou pour arrérages de ladite rente de 65 livres dont la dernière échue à Pâques dernier (sous seing privé 23/04/1787 et 13 mai dernier) ;

Si, avant de quitter la Normandie, vous voulez connaître Neufchâtel, consultez son site officiel, très bien fait, en particulier la partie sur l'histoire :

<http://www.neufchatel.fr/tourisme/histoire-de-neufchatel-en-bray.html>

En résumé : bourgade qui date du premier siècle et s'appelle « Nogent », vocable gaulois qui signifie « Nouvelle localité ». Au Ve siècle, évangélisation et création d'une église : Saint-Vincent de Nogent. Au Moyen-Age, bourg agricole avec des moulins sur la Deppe, construction d'une enceinte palissadée et de l'église Saint-Pierre qui devient paroisse principale, celle de Saint-Vincent étant hors les murs. Vers 1106, sous les ducs de Normandie, construction d'un château-fort, le « Neuf Chastel », et de l'église Notre-Dame près de l'ancien château. Au XIIIe siècle on commence à dire « le bourg de Neufchâtel » et la paroisse Saint-Jacques se crée. Philippe Auguste y passe et fait construire des fortifications qui subsistent jusqu'au XIXe siècle. Pendant la guerre de Cent ans, la ville est prise par les Anglais, puis reprise en 1449 après une résistance de quinze jours qui lui vaut d'être brûlée et rasée. Mais une ville nouvelle renaît. La rivière de Neufchâtel prend son nom actuel de Béthune. La ville souffre encore au moment des guerres de religion puis de la peste de 1636. Et, surtout, le 7 juin 1940, elle subit un bombardement de 33 000 bombes qui la détruit à plus de 70 %.

Autant dire qu'il ne nous reste qu'à imaginer la ville du temps de nos ancêtres. C'est maintenant une ville neuve et qui n'a plus qu'une église, celle de Notre-Dame, reconstruite.

Le site présente photos et cartes postales anciennes et quatre plans anciens dont un, avec le dessin de ses murailles, évoque la forme du « cœur de neufchâtel », le fromage de lait de vache qui est la spécialité de la région, et un autre montre la localisation de la Porte de Bas, à l'ouest de la ville, porte de la muraille qui s'ouvre sur le pont de la rivière (on comprend que le marchand tanneur y soit installé...), puis du quartier de la paroisse Saint-Pierre, tout proche, à l'intérieur des murailles, de l'église Notre-Dame au centre suivie de la Grande rue et enfin de l'église Saint-Jacques à l'autre extrémité.

Après cette visite, nous laissons la famille en Normandie pour retourner aux Antilles et, dans l'article suivant, passer de Saint-Domingue à la Guadeloupe.

[Suite de l'article](#)

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)